

## COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 14 janvier 2026

---

Le conseil d'établissement se réunit sur proposition et sous la présidence du chef d'établissement, M. Jean-Hugues Mota.

18 membres à voix délibérative sur 18 sont présents. Le quorum (10) étant atteint, la séance commence à 16h15.

La prise de notes et la rédaction du compte-rendu sont effectuées par Jean ENGEL secrétaire de séance, Julie Albagli en tant que secrétaire-adjointe.

Présents : voir liste d'émargement

Excusés : voir liste d'émargement

MERCREDI 14 JANVIER 2026 à 16h00 en salle de réunion

### ORDRE DU JOUR :

Point 1	Adoption de l'ordre du jour
Point 2	Adoption du compte-rendu des derniers conseils d'établissement
Point 3	Projets d'évaluation DNB - BAC
Point 7	Projets éducatifs
Point 10	Carte des emplois 2026-27
Point 11	TARIFS (droits de scolarité et d'examens, restaurants scolaires, abattements et exonérations)
Point 12	Budget initial 2026
Point 13	Questions diverses <i>(Ces dernières doivent être déposées auprès du chef d'établissement au plus tard 48 heures avant la date du conseil d'établissement par mail : <a href="mailto:sec.direction@lfduras.com">sec.direction@lfduras.com</a> ou directement au secrétariat de direction.</i>

**1) Adoption Ordre du jour** : Les enseignants demandent de repousser le vote sur les projets d'évaluation car les documents ont été reçus trop tard pour être étudiés et ne sont pas complets.

**Pour : 18                      Abstention : 0                      Contre : 0**

**2) Adoption CR CE précédents** :                      **Pour : 18                      Abstention : 0                      Contre : 0**

28/11 - Adopté : 18 voix pour.                      01/12 - Adopté : 18 voix pour.                      15/12 - Adopté : 18 voix pour.

**3) Projet évaluation DNB – BAC** : Point repoussé au prochain CE car les documents ont été reçus trop tard pour être étudiés et ne sont pas complets.

**4) Projets pédagogiques** : Voyage au Cambodge organisé par Mme Corde : Siem Reap et les temples d'Angkor

**Pour : 18                      Abstention : 0                      Contre : 0**

## 5) Carte des emplois 26-27 :

Contexte d'augmentation des effectifs. Nous allons vers 5 classes par niveaux au collège.

Demande de création en CDL :

- d'un demi-poste de lettres modernes car il y a pléthore d'heures supplémentaires,
- d'un poste de PE en remplacement du support de détaché fermé (poste de Mai Anh NGUYEN DUY)
- d'un demi-poste de psychologue scolaire au lycée.

Demande de complément de plafond d'emploi en anglais au premier degré : 0,1 ETP pour un 5<sup>e</sup> groupe

### Echange au sujet du poste de psy En :

- Questionnement : si l'établissement demande 1 ETP complet pour ce poste, il y a un risque que l'AEFE se positionne contre et que rien ne soit accordé.
- Le secrétaire général précise qu'actuellement, l'établissement n'est pas en mesure d'émettre de facture rouge pour potentiellement facturer les écoles partenaires dans le cas d'une demande d'1ETP pour un poste mutualisé.
- Le proviseur indique que le salaire initial prévu était de 2000 USD, versés pour la moitié en VND par l'école partenaire employeur, l'autre moitié en € par l'association partenaire.
- Après discussion, la demande pour le poste de psy En sera de 0,5 ETP afin de couvrir les besoins internes.
- L'idée est de privilégier un recrutement commun avec la petite école : un demi-poste par employeur afin de garantir un temps plein.
- Dans le cas d'un refus de l'AEFE, 2 solutions peuvent être envisagées :
- Basculer 0,5 ETP de l'infirmerie vers le poste de psy En
- Avoir un/une psy En déclaré en auto-entrepreneur ou engagé par une structure extérieure. Dans ce cas, l'établissement pourrait solliciter la/le psy comme prestataire extérieur.

Un courrier commun des représentants des élèves, parents, ATOS et enseignants sera remonté à l'AEFE afin de soutenir la demande de ce poste psy.

## 6) Tarifs (droits de scolarité et d'examens, restauration scolaire, abattement et exonérations) :

*Voir budget initial joint à la convocation et ci-dessous*

## 7) Budget initial 2026 : Voir document joint à la convocation

Budget susceptible d'être modifié au cours de l'année. L'établissement est en bonne santé financière. Rien n'a été modifié depuis septembre/octobre, quand il a été réalisé. Concernant les salaires et les frais de scolarité, pas de variation par rapport à ce qui avait été prévu initialement. Reste à attendre ensuite la décision de l'agence (en mars).

1220 élèves prévus sans augmentation du nombre de classes → Du fait de départs d'élèves en cours d'année, la structure actuelle est en mesure d'absorber l'augmentation des effectifs prévue.

Augmentation proposée des droits de scolarité : +3,4% correspondant au taux d'inflation annoncé.

Les principes de la grille ne changent pas, 30% d'écart entre chaque catégorie d'élèves, mais il faudra peut-être la revoir un jour.

Pas de changements sur le reste des tarifs.

Solde prévu : + 2 689 965€      Résultat de gestion : 856 595 € (après double flux)

Trésorerie prévisionnelle au 31/12/2026 : 10 929 892 €

Les décisions du CA de l'agence du 18 décembre se traduiront par une augmentation de la prise en charge des pensions civiles des personnels détachés par l'établissement (~80% du salaire brut d'un personnel) :

- en 2026 prise en charge à hauteur de 35% : 491 000 € (surcoût)
- en 2027 prise en charge à hauteur de 50% : 585 000 € (surcoût)

Le lycée est en capacité d'absorber la nouvelle contribution aux PC des détachés à budget constant.

**Pour : 8                      Abstention : 10                      Contre : 0**      Le projet de budget est adopté.

Les parents expliquent que ce n'est pas le budget qui est dénoncé mais les décisions budgétaires de l'AEFE.

**8) Questions diverses**

- Poste psy : voir échanges sur la question du plafond d'emploi (dans point 7)
- Demande d'aide financière pour ambassadeur en herbe : M le Proviseur précise qu'il n'y a pas de raison que le budget de l'établissement finance quelques élèves sur ce projet en particulier. Cela voudrait dire que ce projet est privilégié par rapport à d'autres. Cette demande est donc refusée.

La séance est levée à 18h16

Fait le 14/01/26

La secrétaire

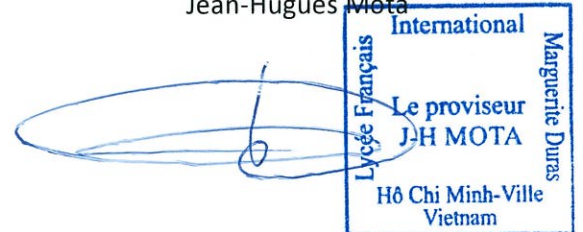
Le secrétaire-adjoint

Le président

Jean ENGEL

Julie Albagli

Jean-Hugues Mota



International  
Marguerite Duras  
Le proviseur  
J-H MOTA  
Hô Chi Minh-Ville  
Vietnam  
Lycée Français

